

Communiqué du premier ministre d'Israël, 21 janvier 2001.

Lors de sa réunion hebdomadaire d'aujourd'hui (dimanche), 21.1.2001, le Conseil des ministres a pris connaissance de la déclaration du Premier ministre Ehud Barak concernant le départ de la délégation aux négociations avec les Palestiniens à Taba et de la position israélienne sur trois points principaux :

1. Israël n'acceptera jamais le droit des réfugiés palestiniens à revenir dans l'intérieur de l'État d'Israël.
2. Le Premier ministre Barak ne signera aucun document qui transfère la souveraineté sur le Mont du Temple aux Palestiniens.
3. Israël insiste sur le fait que, dans tout règlement, 80 % des résidents juifs de Judée, Samarie et Gaza seront dans des blocs de colonies sous souveraineté israélienne.